

# SANTÉ / SÉCURITÉ : LES POINTS CLÉS DE LA RÉGLEMENTATION

## SECTEURS ASSOCIATIF ET PRIVÉ

### Objectifs

**Appliquer** les obligations de santé et sécurité propres à son organisation

**Faire** de la santé et de la sécurité un levier de performance

### Programme

#### 1. Santé / Sécurité : La réglementation applicable

- Cadre légal
- Évolution de la jurisprudence

#### 2. Les risques juridiques

- Responsabilité civile et pénale
- Délégation de pouvoir
- Obligations liées aux accidents du travail et à la maladie professionnelle
- Les procédures d'alerte

#### 3. Les principales obligations de l'entreprise en santé et sécurité

- L'obligation générale de prévention
- L'évaluation des risques
- Les obligations administratives et périodiques
- Les locaux et les lieux de travail
- La visite médicale
- Le travail temporaire
- L'information et la formation des salariés
- Les interventions d'entreprises extérieures

#### 4. Améliorer les conditions de travail des salariés

- La démarche de prévention en SSCT
- La pénibilité
- Les RPS (Risques psychosociaux) et les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)

#### 5. Relations avec les acteurs

- Acteurs internes : référent santé et sécurité, CSE, CSSCT, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes.
- Acteurs externes : médecine du travail, inspection du travail, Carsat, Cramif

### Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

inter APDHES

1 jour, 07 heures

● 15 octobre 2026  
**Date limite d'inscription**  
24 septembre 2026

480 € par participant

### Public

RH, manager

### Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

### Intervenant

Juriste, consultante RH

### Sanction de la formation

Attestation de formation

### Contact

05-56-24-49-39  
info@apdhes.fr

### Référence

5.2.1.